



LE MONDE *diplomatique*

ATLANTROPA,
L'ANCÊTRE DES
GRANDS PROJETS
INUTILES

PAR PIERRE RIMBERT
Pages 14 et 15.

Mensuel - 28 pages

N° 829 - 70^e année. Avril 2023

DOSSIER : RETRAITES, L'ONDE DE CHOC

Un peuple debout

Les coups de menton de l'exécutif et les brutalités policières témoignent de la fébrilité du pouvoir français. Et pour cause : la contestation de la réforme des retraites porte en germe celle de l'ordre social soutenu par le gouvernement.

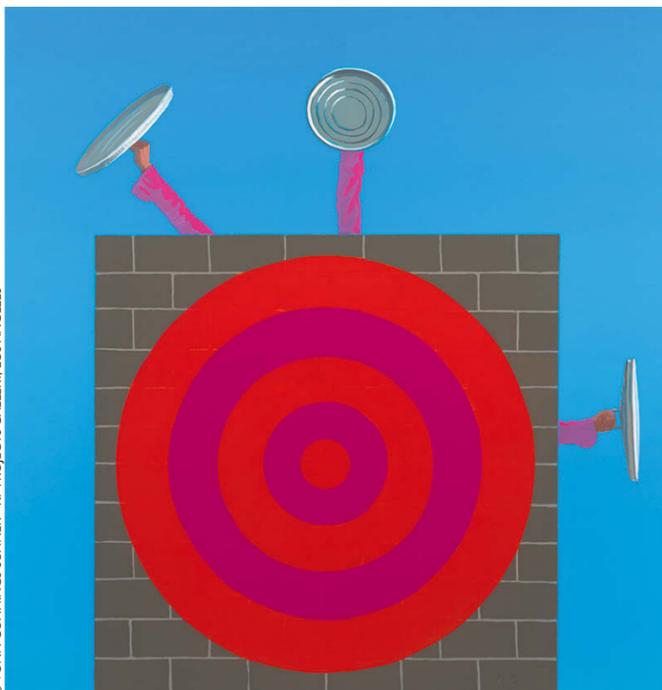
PAR BENOÎT BRÉVILLE

PEUT-ON encore faire reculer un gouvernement, mettre en échec une décision prise par le pouvoir ? Il n'y a pas si longtemps, la réponse allait de soi en France. Quand ils se trouvaient confrontés à des mouvements sociaux durables, déterminés, organisés, qui mettaient dans la rue des foules massives, les dirigeants pouvaient battre en retraite. Et leur recul démontrait la possibilité pour la population de se faire entendre en dehors des périodes électorales auxquelles une vie démocratique ne saurait se résumer. Les projets les plus divers ont ainsi fini aux oubliettes : la loi sur l'autonomie des écoles privées en 1984, celle sur la sélection à l'université en 1986, le contrat d'insertion professionnelle (CIP) en 1993, le « plan Juppé » en 1995... Il arrivait même que les promoteurs d'une réforme impopulaire dussent démissionner, comme le ministre de l'enseignement supérieur Alain Devaquet en 1986 ou celui de l'éducation nationale Claude Allègre en 2000.

Mais depuis 2006 et la lutte victorieuse contre le contrat première embauche (CPE), plus rien de tel. Peu importe le nombre de manifestants, peu importe la stratégie, défilés ordonnés ou agités, grève perlée, occupations d'université ou actions spectaculaires ; les échecs s'enchaînent : lutte contre l'autonomie des universités en 2007, bataille des

retraites en 2010, mobilisations contre la loi El Khomri en 2016 ou les ordonnances Macron en 2017, contre le logiciel de sélection dans l'enseignement supérieur Parcoursup en 2018... Dorénavant, le « modèle Thatcher » a fait école : les gouvernants ne reculent plus. Même devant les poubelles qui s'entassent, les stations-service à sec, les trains annulés, les classes fermées, les routes bloquées. Ils s'accommodent des métros perturbés comme des manifestations hebdomadaires ou quotidiennes. Et si la situation devient intenable, ils réquisitionnent, ils répriment. Cette dureté serait même devenue un attribut du pouvoir en République : « résister à la rue » témoignerait d'un sens de l'État, du courage politique.

(Lire la suite pages 20 et 21.)



VONN CUMMINGS SUMNER. – « Wall (With Target) » (Mur [avec cible]), 2017

UNE SCIENCE INSTRUMENTALISÉE

Vaccins et Covid, aux origines d'une défiance

L'injection massive d'argent public pour lutter contre le Covid-19 n'a pas desserré la mainmise de l'industrie sur la production de l'information médicale. Utilisé pour justifier des atteintes aux libertés, le discours scientifique perd en légitimité. Ce qui favorise en retour des raisonnements simplistes. Trois ans après, un bilan plus documenté des politiques de santé publique reste à faire.

UNE ENQUÊTE D'ARIANE DENOYEL *

MIS au point en urgence pour lutter contre le Covid-19, les vaccins Comirnaty (de Pfizer/BioNTech) et Spikevax (de Moderna) ont constitué un « progrès thérapeutique majeur », avec une « forte réduction du risque de formes symptomatiques, y compris celles graves », a estimé la seule revue médicale francophone indépendante de l'industrie. En janvier 2022 *Prescrire* leur a décerné son prix « Pilule d'or » pour l'année 2021, considérant qu'ils apportaient « un progrès thérapeutique décisif dans un domaine où patients et soignants étaient totalement démunis ».

Alors que sévissait une pandémie mondiale, avec de nombreux systèmes de santé rendus exsangues par une sous-dotation chronique, notamment en France, l'arrivée de ces vaccins a été saluée comme la promesse d'un retour à une vie « normale ». Indéniable, l'exploit scientifique ne saurait masquer les errements des autorités

sanitaires et des régulateurs, et le déficit d'information pour les citoyens. Compte tenu des énormes financements publics mobilisés pour le développement de ces traitements – précommandes, subsides, etc. –, les conditions semblaient réunies pour imposer un nouveau cadre de transparence à l'ensemble du secteur. Au contraire, les discours simplistes et les fantasmes les plus divers ont été alimentés par une forte opacité sur les études et des discours d'autorité manichéens, ignorant la complexité de la démarche scientifique.

« Les vaccins contre le Covid ont sauvé des millions de vies, confirme le professeur John Ioannidis, médecin et grand spécialiste des questions de prévention et de santé publique à l'université Stanford aux États-Unis. *L'estimation qui a le plus circulé évoquait plus de quatorze millions de vies sauvées la première année, mais il s'agit d'une modélisation reposant sur des bases contestables.* »

* Journaliste, auteure de *Génération zombie*, enquête sur le scandale des antidépresseurs, Fayard, Paris, 2021.

(Lire la suite pages 16 et 17.)

DE RIYAD À MOSCOU, L'ACTIVISME DE LA CHINE

Pékin, faiseur de paix ?

Après sept années de brouille, l'Arabie saoudite et l'Iran ont rétabli leurs relations diplomatiques. Grâce à sa médiation réussie, la Chine endosse le rôle d'acteur majeur dans les relations internationales et démontre que les États-Unis n'ont plus le monopole de l'influence au Proche-Orient. Reste à savoir si Riyad et Téhéran sauront dépasser leurs multiples différends.

DOUBLE surprise en ce 10 mars 2023 : d'abord, l'Arabie saoudite et l'Iran, rivaux régionaux depuis les années 1960, annoncent la reprise de leurs relations diplomatiques, rompues en 2016 après l'exécution de dignitaires chiites par Riyad puis, en représailles, l'attaque de l'ambassade saoudienne à Téhéran. Ensuite, la Chine, que l'on prétendait isolée sur la scène internationale, fait une irruption marquée dans le « grand jeu » proche-oriental en parrainant cet accord obtenu après deux années de négociations secrètes et cinq rounds infructueux. Certes, il ne faut pas exagérer la portée de cette poignée de mains sous le ciel de Pékin : beaucoup de chemin reste à accomplir pour que

PAR AKRAM BELKAÏD
ET MARTINE BULARD

la paix devienne effective, notamment au Yémen, où les Iraniens et les Saoudiens mènent leur partition belliciste. Mais les dirigeants occidentaux auraient tort de sous-estimer l'événement à la façon du président américain Joseph Biden assurant « il n'y a rien à voir, mes amis (1) », avant que son administration admette que toute avancée est bonne à prendre.

De son côté, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois a plutôt choisi la modestie. Le texte constitue

« une victoire pour le dialogue et pour la paix », a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

C'est la première fois que Pékin orchestre officiellement un accord international. C'est aussi la première fois que la Chine se mêle des affaires du Proche-Orient, un espace stratégique dominé, depuis plus de soixante-dix ans, par les États-Unis, malgré leur volonté de se tourner vers l'Asie à partir de 2013.

(Lire la suite page 11.)

(1) Nahal Toosi et Phelim Kine, « US officials project calm as China stuns world with Iran-Saudi deal », Politico, 13 mars 2023.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Également sur www.monde-diplomatique.fr

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE

Covid, vaccins et science

(Suite de la première page.)

« J'ai ensuite contribué à démontrer (1) que le taux de létalité de l'infection, avant vaccination, avait été largement surestimé, et l'efficacité des vaccins plutôt surévaluée (2), car fondée sur des études de suivi à court terme, assure le professeur Ioannidis. Estimer le nombre de vies sauvées est extrêmement difficile et doit être "stratifié" en fonction de l'âge, mais je dirais, très prudemment, qu'on tourne autour d'un à six millions. Les avantages en termes de réduction du nombre de décès et de problèmes graves sont substantiels pour les personnes âgées de santé fragile. »

Ioannidis regrette néanmoins une « communication indigente » à propos

Les industriels minimisent les risques

« CERTAINS groupes, qu'on qualifierait aujourd'hui, à grands traits, d'"antivax", décortiquent et surinterprètent des documents qu'ils ne comprennent pas forcément », regrette M^{me} Claudina Michal-Teitelbaum, médecin généraliste et relectrice pour Prescrire. « Néanmoins, il ne faut pas se montrer naïfs, reprend-elle en rappelant un fait général qui concerne nombre de vaccins et de traitements : les essais sont menés par les industriels et les données qui en sont issues leur appartiennent exclusivement. Ils n'en communiquent que ce qu'ils souhaitent, même aux autorités sanitaires ; ils minimisent les risques et exagèrent les bénéfices. Soucieux d'inciter la population à se faire vacciner, les pouvoirs publics ont relayé des messages triomphalistes de l'industrie, sans les questionner. Ainsi, les essais n'étaient pas conçus pour évaluer la capacité des vaccins à prévenir les décès, la transmission, les formes sévères, ni les hospitalisations. Ils ont par la suite montré un effet protecteur sur les formes graves, mais c'était purement par chance ! » En effet, l'efficacité annoncée à 90 % voire 95 % portait sur l'objectif principal qui était de réduire les formes symptomatiques (état gripal). Le 10 octobre dernier, devant le Parlement européen, la responsable des marchés internationaux de Pfizer, M^{me} Janine Small, a admis que l'entreprise ne disposait pas de données sur la transmission du virus par les vaccinés : « Savions-nous si le vaccin arrêtait la transmission quand il a été lancé sur le marché ? Non. Nous avons réellement avancé à la vitesse de la science. »

Dans son édition de septembre 2022, Prescrire a fourni une analyse prudente des données disponibles, estimant tout d'abord que « ces vaccins ont réduit fortement le risque de maladie Covid-19 symptomatique, y compris les formes graves ». La revue relevait plus loin que

de ce que l'on pouvait réellement attendre de ces vaccins. « On les a présentés comme pouvant mettre fin à la pandémie alors que leur capacité à réduire la transmission du virus était modeste et s'est érodée rapidement avec l'arrivée du variant Omicron. Nous nous sommes trop reposés sur des études médiocres pour évaluer l'efficacité et la sécurité de ces vaccins, et, à l'avenir, il me paraît essentiel de recourir à des essais cliniques randomisés [ECR] (3) pour appréhender l'intérêt des stratégies vaccinales possibles, par exemple pour les rappels. » De meilleures études, idéalement indépendantes, assorties d'une transparence complète sur leurs résultats permettraient en outre de mieux contrer les discours antiscience.

de « nombreux effets indésirables, généralement sans gravité, ont été identifiés », avant de les recenser un par un et d'indiquer le bilan officiel au sein de l'Espace économique européen (EEE) (4) : « Selon l'Agence européenne du médicament (AEM), début avril 2022, le nombre total des cas de patients dont le décès serait imputé aux vaccins Covid-19 serait de 10 451, dont 8 631 aux deux vaccins à ARN messenger. » Sur un total de près d'un milliard de doses injectées au 23 novembre 2022, l'Agence européenne répertoriait 1,6 million d'effets secondaires ressentis après avoir reçu un vaccin, dont 11 515 ayant conduit à un décès. Il s'agit des « événements médicaux observés après l'utilisation d'un vaccin », précise l'Agence. Le fait qu'une personne ait eu un problème médical ou soit décédée après une vaccination ne signifie pas nécessairement que le vaccin en soit la cause (5). » En conclusion, Prescrire retenait surtout que la balance bénéfices-risques de ces vaccins varie « selon la vulnérabilité de chaque personne aux formes graves de Covid-19, et selon les variants du [virus] SRAS-CoV-2 en circulation ».

Dans la très sérieuse revue Vaccine, sept chercheurs relèvent un risque nettement accru d'effets indésirables dans les groupes recevant les vaccins à ARN messenger par rapport au groupe placebo (6), et notamment un effet grave pour huit cents injections. À l'instar de Ioannidis, ils appellent à une réévaluation des analyses de bénéfices-risques intégrant une « stratification », qui distinguerait les patients en fonction de leur risque de forme grave, et ne manquent

pas de rappeler que pour procéder à de telles analyses les fabricants devraient communiquer les résultats complets des ECR. En outre, nous précisons le professeur Peter Doshi, rédacteur en chef du British Medical Journal (BMJ) : « Notre réanalyse reprend les données transmises par les fabricants aux autorités sanitaires, donc sans tenir compte des cas similaires à ceux de Brianne Dressen et de Maddie de Garay. »

Ces deux noms évoqués par le chercheur incarnent les interrogations sur la non-prise en compte, dans certaines études produites par les laboratoires, de volontaires sains victimes d'effets graves lors de leur participation aux essais des vaccins. L'institutrice Brianne Dressen, alors âgée de 39 ans, est restée handicapée à la suite de la première injection du vaccin d'AstraZeneca, le 4 novembre 2020. Publié en septembre 2021 dans le New England Journal of Medicine (NEJM), le texte rapportant les résultats de l'ECR mené sur plus de 32 000 participants concluait que le vaccin est « sûr et efficace pour prévenir les infections symptomatiques et sévères au Covid-19 (7) ». Aucun des effets graves

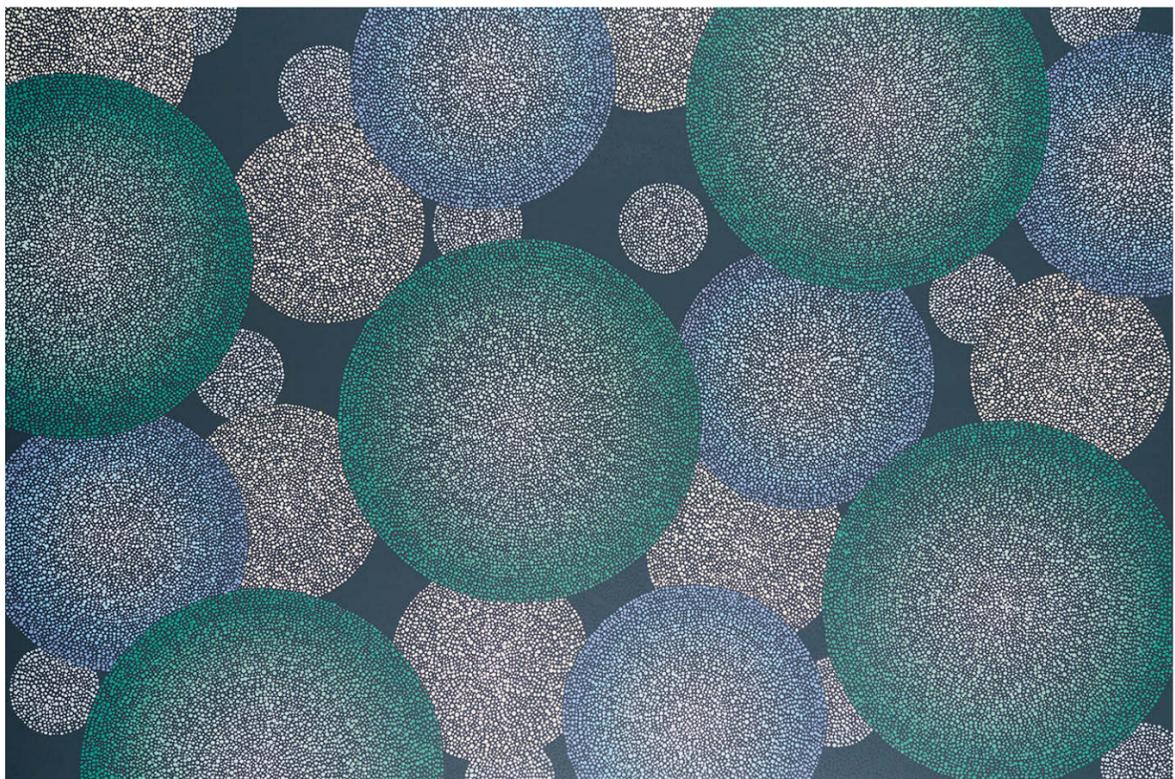
généralisés, et les nouveaux modes d'organisation "virtuels" de ces essais lui facilitent la tâche », dénonce Healy, coauteur en 2015 d'une étude remarquée qui a notamment révélé une dissimulation d'un risque de suicide doublé, voire triplé, avec l'antidépresseur paroxétine chez les adolescents, dans un ECR datant de 2001 (9). Dans les essais pour les vaccins contre le Covid-19, les volontaires étaient suivis au moyen

d'une application devant permettre de recenser les effets indésirables. Mais, en pratique, ils pouvaient seulement cocher des cases répertoriant des effets bénins (fièvre, douleur au point d'injection, mal de tête, etc.). Pour signaler un effet grave non spécifié, il fallait tenter de joindre le centre. M^{me} Dressen, notée comme ayant quitté l'essai, en a en fait été exclue, son application ayant été désactivée à distance.

Irrégularités chez un sous-traitant de Pfizer

PAR ailleurs, ces essais étaient disséminés dans de nombreux centres de plusieurs pays. De tels ECR dits « multicentriques » recourent à des sous-traitances en cascade qui nuisent à la transparence de tout le processus. Ainsi, le nombre de centres impliqués dans l'essai Pfizer sur le sol des États-Unis s'élevait selon les sources de 135 à 153. Ni les responsables du suivi des patients dans les centres, ni les chefs de centre ne disposent d'une vue d'ensemble, ce qui permet au commanditaire de sélectionner les données qu'il souhaite faire connaître

levées de « l'insu ». Ce dernier point signifie que participants ou personnel médical savaient qui avait reçu le produit ou le placebo ; ce qui invalide le principe même de l'essai clinique « à double insu » ou « double aveugle ». Le jour même où elle a lancé l'alerte, M^{me} Jackson a été licenciée par Ventavia. Le 8 janvier 2021, elle a saisi la cour fédérale de Beaumont (Texas) via une procédure qui permet à des particuliers d'intenter une action contre une entreprise au nom de l'État. Elle nous a confié qu'elle ne s'attendait pas à un procès



AJ OISHI. – « Collective Achievement » (Réalisation collective), 2022

que M^{me} Dressen a subis n'est répertorié. Son suivi médical par AstraZeneca, prévu pour durer sept cent quatre-vingt-dix jours en vertu du protocole de l'essai, a été interrompu après soixante jours. Malgré la reconnaissance officielle par les Instituts américains pour la santé (National Institutes of Health, NIH) du lien avec le vaccin dans ce dossier, le professeur Eric Rubin, rédacteur en chef du NEJM, a refusé de publier un correctif, ajoutant qu'il faisait suivre au fabricant, « seul à disposer des données sources de l'essai », le courriel dans lequel M^{me} Dressen lui faisait part de son histoire.

Une adolescente de 13 ans, Maddie de Garay, en parfaite santé lorsqu'elle fut enrôlée dans l'essai Pfizer, est aujourd'hui en fauteuil roulant, nourrie par un tube naso-gastrique. Son état a été attribué par les responsables de l'ECR à des facteurs psychologiques et n'a donc été correctement répertorié ni dans l'essai, ni dans l'article paru en mai 2021 dans le NEJM (8). David Healy, le pharmacologue et psychiatre qui a expertisé son cas, estime que le diagnostic d'hystérie « est absurde ». Ce professeur estime qu'« au fil des dernières décennies, les médecins sont devenus de moins en moins capables de diagnostiquer les effets toxiques de médicaments et de vaccins. C'est notamment dû à une spécialisation de plus en plus poussée, qui les empêche de discerner des manifestations multisystémiques, fréquentes dans les cas de toxicité ».

« Depuis trente à quarante ans, l'industrie a une fâcheuse tendance à faire disparaître des statistiques issues de ses essais certains effets indésirables

avant le printemps 2024. Depuis, Pfizer a sous-traité à Ventavia quatre autres ECR de vaccins.

De plus en plus souvent, aucun résultat n'est communiqué, au mépris des obligations légales des fabricants. Ainsi, un audit de l'inspection générale du ministère de la santé américain a révélé que, parmi les récents ECR financés par les NIH – principal bailleur de fonds mondial en la matière –, plus de la moitié n'avaient pas publié de résultats dans l'année suivant leur clôture, au mépris de leurs obligations légales (The-scientist.com, 18 août 2022).

Le 25 septembre 2020, M^{me} Brook Jackson, alors directrice régionale de Ventavia, sous-traitant texan d'Icon, société elle-même sous-traitante de Pfizer et chargée de mener une partie des essais cliniques du vaccin à ARN messenger, a appelé l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicaux (FDA) pour dénoncer une série d'irrégularités graves commises par son employeur : falsifications de données, défauts de réfrigération des vaccins,

Nous avons sollicité au sujet de l'ensemble de ces questions les instances de régulation intervenant sur le sol français. Ni l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ni l'AEM ne nous ont répondu. La présidente de la Haute autorité de santé (HAS), M^{me} Dominique Le Guludec, a souligné que son institution avait régulièrement fait évoluer ses recommandations en fonction des nouvelles données. Sur les effets indésirables, elle reconnaît « leur existence et une sous-déclaration en France, liée à une culture punitive et déstabilisante qui désincite les médecins ». « Tous médicaments confondus, la HAS encourage fortement les professionnels à déclarer ces événements, ajoute-t-elle. Plus largement, pendant la crise sanitaire, nous avons passé énormément de temps à communiquer sur les tests, les vaccins,

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO » depuis 1954



ABONNEZ-VOUS !

- plus de 800 numéros du journal
- plus de 2 500 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives

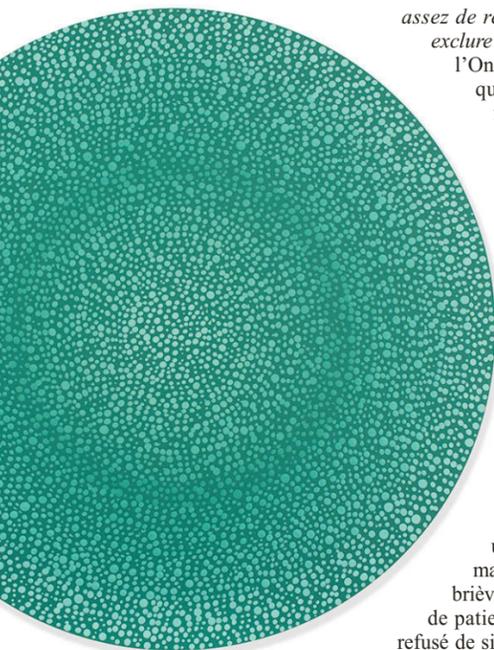
(POUR TOUTES LES IMAGES DE CETTE DOUBLE PAGE) © AJ OISHI - WWW.AJOISHI.COM

SANITAIRE DE LA PANDÉMIE

aux origines d'une défiance

les traitements, par des conférences de presse et des "réponses rapides" publiées sur notre site et sur les réseaux sociaux. » Pour M^{me} Le Guludec, « il est normal que la recherche soit assurée par l'industrie, puisque celle-ci tire un bénéfice de la vente de ses produits. La réglementation régissant les essais cliniques et les contrôles auxquels ils sont soumis sont néanmoins très précis ». Une enquête publiée le 16 novembre dernier par le *British Medical Journal* dévoile cependant des lacunes considérables dans les contrôles sur les ECR aux États-Unis, assorties d'un manque de transparence (10). La même revue s'était intéressée, en juin 2022, à la part des financements de l'industrie dans les budgets des agences sanitaires (89 % pour l'AEM, 65 % pour la FDA) pour souligner les risques que ce facteur faisait peser sur leur indépendance.

Toutes les tentatives visant à contraindre les firmes à rendre publiques la totalité des données issues des ECR ont échoué. En août 2021, un groupe international de chercheurs a demandé, en vertu de la loi américaine sur l'accès à l'information, à recevoir les données à partir desquelles la FDA avait autorisé le vaccin Pfizer. L'agence, qui avait pris cent huit jours pour examiner ces données, a demandé au juge fédéral texan saisi de l'affaire de lui accorder un délai pour les communiquer... de soixante-quinze ans ! Le magistrat lui a accordé



AJ OISHI. – « Balancing 1 » (Équilibre), 2021
« Balancing 2 » (Équilibre), 2021 (ci-dessous)

huit mois. Les documents qui commentent à être épluchés montrent notamment que la Maison Blanche a exercé des pressions pour accélérer l'autorisation d'urgence qui faisait pourtant déjà l'objet d'une procédure exceptionnellement rapide. « On peut être en faveur des vaccins Covid-19 et de la transparence – supprimer toutes les obligations et accéder aux données sources est aujourd'hui essentiel pour restaurer la confiance », plaideait en août dernier le cardiologue britannique Aseem Malhotra, spécialiste de santé publique (11).

La transparence pour restaurer la confiance

« **AUX États-Unis, la FDA a approuvé en juin l'autorisation d'urgence pour vacciner les enfants dès 6 mois, à partir d'essais dans lesquels rien ne va, regrette M^{me} Michal-Teitelbaum. Les normes d'efficacité ont été fortement revues à la baisse. Il aurait été plus logique de la relever, puisque cette tranche d'âge est beaucoup moins à risque pour le Covid. Ensuite, le critère principal d'évaluation repose sur l'immunogénicité équivalente, notion apparue en juin 2021 à une réunion internationale des agences de régulation et jamais utilisée auparavant pour affirmer une efficacité vaccinale. Elle consiste à présumer qu'un niveau d'anticorps qui confère une protection contre les infections ou les formes graves dans un groupe d'âge pour un variant donné offrira la même protection pour un autre variant et un autre groupe d'âge. C'est absurde, le degré zéro de la science et de la régulation. »**

Pour elle, enfants, adolescents et jeunes adultes en bonne santé ont un rapport bénéfices-risques individuel défavorable pour ces vaccins, ce qui rend leur administration non éthique. Contre l'avis de nombreux confrères et consœurs, le professeur Éric Caumes, très sollicité par les médias au plus fort de la pandémie, va plus loin : « Sur le plan individuel et dans l'état des données de la science, je dirais que l'âge auquel le rapport bénéfices-risques de ces vaccins est positif s'établit à partir de 60-65 ans, en l'absence de comorbidités [d'autres maladies]. » L'ancien chef de service des maladies infectieuses de la Pitié-Salpêtrière, qui exerce aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, a consacré un livre aux errements durant la pandémie (12). Il constate que « les voix discordantes ont vite été éliminées des instances de décision. On aurait notamment dû refuser le passe vaccinal ».

Le professeur Doshi rappelle qu'il a plaidé pour que les vaccins soient mis à disposition « avec une transparence complète sur l'état de la science » : « On ne disposait d'aucune garantie de sûreté ni d'efficacité, et de nombreuses incertitudes subsistaient à leur sujet. Les gou-

vernements [ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS)], les ont qualifiés de "sûrs et efficaces", une formule habituelle pour les médicaments mis sur le marché par la procédure usuelle. Dès lors, la vaccination de masse est devenue l'une de ces politiques dont l'ampleur même exclut qu'on envisage l'échec. » De son côté, la revue en ligne *European Scientist* appelle à distinguer la défense des vaccins contre le Covid-19 de l'obligation vaccinale. Elle réclame aussi la publication intégrale des données brutes, seul moyen à ses yeux de restaurer la confiance du public vis-à-vis des autorités sanitaires.

Le 25 octobre dernier, le *British Medical Journal* déplorait que la FDA ait mis plus d'un an à étudier quatre signaux d'effets indésirables graves survenus chez des personnes âgées après l'injection du vaccin de Pfizer : infarctus du myocarde, coagulation intravasculaire disséminée, thrombocytopenie immunitaire et embolie pulmonaire. La revue signale que dans l'intervalle la FDA n'a émis aucune mise en garde, ni auprès des médecins, ni auprès du public. Sur des sites comme *Realnotrare.com*, on trouve des dizaines de témoignages de personnes déclarant souffrir d'événements indésirables, parfois gravissimes, depuis leur vaccination, dont ceux de M^{mes} Dressen et de Garay. La plupart racontent faire face à un mur de déni médical et souvent à une « psychiatrie », c'est-à-dire que leurs symptômes sont attribués à de l'anxiété, à une dépression, etc. Un avocat marseillais, M^e Éric Lanzarone, qui assure représenter trois cents victimes d'effets indésirables des vaccins à ARN messenger, a intenté plusieurs actions en leur nom. « Les victimes me sollicitent souvent après avoir entamé des démarches auprès de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (Oniam), relate-t-il, car ce dernier ne leur répond pas ou refuse l'indemnisation sur des bases très contestables, notamment après avoir fait évaluer les dossiers par des experts en situation de conflit d'intérêts. Il écarte aussi systématiquement les effets qui ne figurent pas dans la littérature scientifique, alors que l'on n'a pas

assez de recul sur ces vaccins pour exclure toute causalité. » Sollicité, l'Oniam n'a pas répondu à nos questions. Son rapport 2021 fait état de trois indemnisations, pour 243 demandes.

À la suite d'une pétition, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (Opecst) a entamé en mars 2022 une consultation sur les effets indésirables des vaccins. Une grande partie des auditions ont eu lieu à huis clos, sans compte rendu. Le rapport d'étape, publié en juin, délivre un long satisfecit à la pharmacovigilance française et fait brièvement état des témoignages de patients dont les médecins ont refusé de signaler les réactions auprès de ce système de recueil. Il reconnaît toutefois que la communication publique sur les effets indésirables a été « plus discrète » que celle sur la nécessité de se faire vacciner.

« On a stimulé les déclarations, tempère M^{me} Annie-Pierre Jonville-Béra, présidente du Réseau français des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), notamment en faisant figurer en bas du document remis lors de la vaccination le lien pour les signalements. Les CRPV ont réalisé l'équivalent de cinq années d'activité en un an. Notre travail est de détecter de nouveaux effets indésirables, celui de quantifier leur risque de survenue revient à la pharmacoépidémiologie. »

Pour les « voix critiques » entendues également par l'Opecst, il aurait fallu consacrer une partie des budgets des campagnes de vaccination aux effets indésirables et à la façon de les signaler. Aure Saulnier, virologue, plaide pour un système de « recueil actif », à l'instar de l'application américaine V-safe. L'Opecst néglige de rappeler que les systèmes de pharmacovigilance passifs « ratent » 82 % à 98 % des effets indésirables, selon l'Académie de médecine.

« En ne mentionnant pas les effets indésirables et leur mode de signalement dans ses campagnes de communication massives et dans les courriels dont la direction générale de la santé inonde les professionnels de santé, les pouvoirs publics n'ont pas informé loyalement, dénonce le professeur François Alla. Par exemple, les myocardites furent minimisées, qualifiées systématiquement de "bénignes" alors qu'elles pouvaient nécessiter une hospitalisation et des changements de mode de vie pendant plusieurs semaines. Le slogan "Tous vaccinés, tous protégés" constitue une fausse nouvelle au sens premier du terme. Le vaccin ne protège pas contre la transmission du virus. La généralisation de la vaccination à la population adulte, puis aux adolescents, assortie de mesures liberticides, ne reposait pas sur les bases scientifiques habituelles. » Le médecin déplore une « volonté de renforcement du sentiment de vulnérabilité », un « choix construit et assumé de la peur », conjugués à une absence de débat. Dans un récent fascicule cosigné avec la philosophe Barbara Stiegler, il dénonce la consanguinité et la cooptation au sein d'instances qui conseillent, valident puis s'auto-évaluent (13).

« Le gouvernement a repris les projections les plus alarmistes, voire les a empirées, quand cela l'arrangeait, notamment au moment de l'adoption du passe sanitaire, assurent Maxime Langevin et Thomas Starck, qui ont créé le site critique Covid Scenarios sur l'usage des modélisations. Les modélisations communiquées dépendaient du message qu'il voulait faire passer, ce qui pose des problèmes d'honnêteté intellectuelle. Dans son discours de novem-

bre 2020, annonçant un deuxième confinement, Emmanuel Macron affirmait que "quoi que nous fassions", nous serions à neuf mille réanimations minovembre. Ce que ne disait absolument pas le rapport de l'Institut Pasteur. La réalité sera deux fois moindre (14). »

« Les politiques autoritaires ont considérablement nui à l'adhésion à la vaccination en général et à la santé mentale de la population, avec désor-

mais un tiers de la population française "anxieuse" ou "déprimée", selon Santé publique France », ajoute Alla. Les prescriptions de médicaments psychotropes ont augmenté en flèche, selon le groupement d'intérêt scientifique EpiPhare, avec notamment une hausse de 3,4 millions des délivrances d'anxiolytiques de mars 2020 à avril 2021. La défenseuse des droits a demandé par deux fois un plan d'urgence pour la santé mentale des jeunes.

Autocensure des journalistes

EN parallèle, le poids des firmes pharmaceutiques dans tous les domaines de la santé publique s'est accru. Une illustration flagrante : ce n'est pas l'OMS qui a choisi les souches intégrées aux prochaines générations de vaccins contre le Covid, mais les fabricants. Et, fin août, le *Wall Street Journal* a révélé que la FDA allait se contenter d'études sur des souris pour autoriser des versions « actualisées » des rappels de vaccin à ARN messenger. Même les données des tests réalisés sur ces animaux n'ont pas été rendues publiques, assurait alors la revue *Science* (15), précisant que Pfizer s'était contenté de présenter à la

sanitaires ont peu été remises en question et les journalistes se sont beaucoup autocensurés, accordant aux vaccins un statut sacré, intouchable. Il faut reconnaître que les critiques les plus virulentes et pas toujours fondées venaient souvent de l'extrême droite, ce qui a eu un effet paralysant ; toute critique a ainsi été considérée comme non crédible. »

L'affaire Ventavia, révélée dans le *British Medical Journal*, a été minimisée. Facebook a qualifié l'article de « désinformation », incitant la rédaction en chef de la revue à adresser au fondateur du réseau, M. Mark Zuckerberg, une lettre ouverte dénonçant une vérification « inexacte, incompétente et irresponsable (16) ». Un comble a sans doute été atteint avec l'exclusion, par Twitter, de la journaliste californienne Alex Gutentag, qui avait publié des informations sur les essais de vaccins ARN messenger sur les enfants. Son compte a été rétabli lorsque la plate-forme a réalisé que ces données provenaient... d'un communiqué de presse de Pfizer.

ARIANE DENOYEL.

(10) Maryanne Demasi, « FDA oversight of clinical trials is "grossly inadequate", say experts », *British Medical Journal*, vol. 379, 16 novembre 2022.

(11) Aseem Malhotra, « Being pro-Covid 19 vaccines and pro-transparency are not mutually exclusive – ending all mandates globally and accessing the raw data is now essential to restore trust », *European Scientist*, 16 août 2022, www.europeanscientist.com

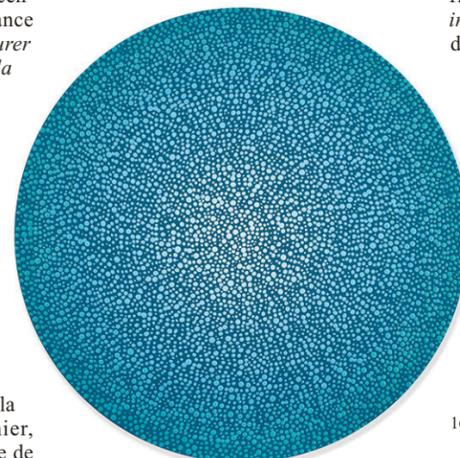
(12) Éric Caumes, *Urgence sanitaire*, Robert Laffont, Paris, 2020.

(13) François Alla et Barbara Stiegler, *Santé publique année zéro*, Gallimard, coll. « Tracts », Paris, 2022. Une critique de cet ouvrage a été publiée sur le site AOC : Daniel Benamouzig, François Bourdillon, Mélanie Heard, Florence Jusot et Frédéric Sawicki, « La santé publique a-t-elle besoin de telles sciences sociales ? », 28 juin 2022, www.aoc.media

(14) Cf. <https://evaluation-modelisation-covid.github.io/france>, ainsi que le compte Twitter Covid Scenarios.

(15) Gretchen Vogel, « Omicron booster shots are coming – with lots of questions », *Science*, Washington, DC, 30 août 2022.

(16) Paul D. Thakker, « Covid-19 : Researcher blows the whistle on data integrity issues in Pfizer's vaccine trial », *British Medical Journal*, vol. 375, 17 décembre 2021.



FDA en juin dernier « des résultats préliminaires » portant sur huit souris triplement vaccinées. Les études cliniques ont démarré en septembre ; elles serviront à solliciter une autorisation de mise sur le marché pleine et entière, la FDA n'ayant accordé pour le moment qu'une autorisation d'utilisation d'urgence.

« Les médias se sont montrés alarmistes durant la pandémie tout en manifestant une volonté de rassurer la population à tout prix au sujet des vaccins, juge M^{me} Michal-Teitelbaum. Dans la sidération générale, les bases scientifiques des décisions des autorités

IRIS SUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN RELATIONS INTERNATIONALES

TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP
(arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

**DIPLÔMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5
EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE**

Titre Analyste en stratégie internationale

- parcours **Géopolitique et prospective**
- parcours **Défense, sécurité et gestion de crise**
- parcours **Géoeconomie, gestion des risques et responsabilité de l'entreprise**

**Titre Manager de programmes internationaux –
Humanitaire et Développement**

- parcours **Stratégique**
- parcours **Opérationnel**
- parcours **Plaidoyer et communication d'influence**

+33 (0)1 53 27 60 74 • formations@iris-france.org

L'ÉCOLE DE L'IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
Établissement privé d'enseignement supérieur technique
enregistré auprès du rectorat de Paris
2 bis rue Morcoeur, 75011 PARIS - FRANCE

iris-sup.org

f t i y t i n

OUVERTURE
DE LA CAMPAGNE
DE CANDIDATURES &
SESSIONS D'INFO EN LIGNE
À PARTIR DU 21 MARS 2023
• PORTES OUVERTES
LE 1^{er} AVRIL 2023
• cf. www.iris-france.org